

PS.

// Postscriptum n°10
Journal du Parti socialiste genevois
Septembre 2017 //



VOTATION PRÉVOYANCE VIEILLESSE 2020 DU 24 SEPTEMBRE 2017

**Augmenter l'âge de la retraite des
femmes sans égalité salariale ?**

NON!

SOMMAIRE

EDITO

- P.3** ● Edito, *par Carole-Anne Kast*

DOSSIER // VOTATION DU 24 SEPTEMBRE

- P.4** ● Oui à l'Arrêté fédéral sur la sécurité alimentaire, *par René Longet*
P.5 ● NON à l'augmentation de la TVA, NON à la baisse de notre pouvoir d'achat!
P.6 ● PV 2020: voter NON car l'égalité entre femmes et hommes doit rester le cœur de la réforme!,
par Carole-Anne Kast
P.7 ● Faire vivre la démocratie!, *par Romain de Sainte Marie*
P.8 ● NON aux coupes dans l'administration publique de la Ville de Genève! *par Albane Schlechten*

DOSSIER // ACTUALITÉ POLITIQUE

- P.9** ● Nouvelle tarification des repas des cuisines scolaires: un investissement pour le futur!,
par Philippine Schmidt
P.10 ● Lanceurs d'alerte: une garantie constitutionnelle à concrétiser, *par Cyril Mizrahi*
P.11 ● Grand Théâtre: plaider pour un brin de décence, *par Albert Rodrik*

DOSSIER // VIE DU PARTI

- P.12** ● Commission culturelle, *par Patricia Vatré*
P.13 ● Péréquation financière entre les communes: un premier pas vers plus d'équité, *par Elisabeth Gabus-Thorens*
P.14 ● Grand-Saconnex & Racovita, une amitié de plus de 25 ans, *par Michel Pomatto*
P.14 ● La fondation immobilière de Veyrier, *par Bernard Pinget*
P.15 ● Dernière ligne droite pour l'initiative sur la transparence
P.16 ● Que la campagne 2018 soit efficace et joyeuse!, *par Gérard Deshusses*
P.18 ● La 26ème Marche de l'espoir, *par Souad von Allmen*

Crédits des photos :
p.3 istock/valio84sl
p.7 istock/goir
p.8 istock/Marilyn Nieves
p.9 Flickr/Nicolasnova
p.10 istock/DNY59
p.11 Flickr/DrewMcLellan
p.12 istock/ThomasVogel
p.15 istock/assalve

Le Postscriptum est envoyé aux sympathisant-e-s et aux membres du PS genevois. Il paraît 5 fois par année.

Rédacteur en chef: Marko Bandler
Comité de rédaction: Olivier Amrein, Nadia Méric,
Michel Pomatto, Albert Rodrik, Guillaume Zufferey
Graphisme: Morgane Dentan
Impression: Imprimerie Nationale

Parti socialiste genevois
15 rue des Voisins – 1205 Genève
022 338 20 70
psg@ps-ge.ch
www.ps-ge.ch
Page Facebook: «PS genevois»



L'AMOUR DU DÉBAT, LE GOÛT DES AUTRES ET, BIEN SÛR, L'UNION QUI FAIT LA FORCE

Par **Carole-Anne Kast**
Présidente du PS genevois

Dès cette rentrée scolaire 2017, nous sommes en campagne Camarades !

En campagne, cela veut dire battre la campagne, être sur le terrain, occuper l'espace médiatique, cultiver l'amour du débat dans le respect des différences, mais en ne perdant jamais de vue ce qui nous rassemble et cette union qui fait notre force.

L'amour du débat, c'est reconnaître l'excellent travail parlementaire fait par nos élu-e-s nationaux sur le projet Prévoyance Vieillesse 2020, tout en ayant une évaluation divergente sur les risques et les opportunités que ce projet amène face aux objectifs et aux idéaux défendus par le parti socialiste.

Le goût des autres, c'est respecter l'autre dans sa particularité et ses aspérités, c'est l'envie et le plaisir d'aller à la rencontre, de convaincre, d'expliquer, d'aller défendre la population genevoise, et démontrer que le projet socialiste permet une société plus ouverte et plus solidaire.

« Cultiver l'amour du débat
dans le respect des différences,
mais en ne perdant jamais de vue
ce qui nous rassemble ! »

Et l'union qui fait la force, c'est se rappeler que dans notre système démocratique nous devons trouver des majorités pour défendre ce projet socialiste. Et pour ce faire, nous devons être uni-e-s, entre camarades, entre candidat-e-s au Grand Conseil, autour de notre Conseillère d'Etat, Anne Emery-Torracinta, avec Thierry Appothéloz et de Sandrine Salerno, pour conquérir un deuxième siège au Conseil d'Etat. L'union qui fait la force, c'est également être uni-e-s avec tous nos partenaires de l'Alternative, les Verts et Ensemble à gauche, comme nous l'avons été pendant la campagne sur RIE3, comme nous allons l'être à Genève sur PV2020, comme nous devons l'être pendant toute la campagne pour les cantonales.

C'est à cette condition que ces élections cantonales 2018 pourront être un succès, non seulement pour notre parti mais également pour toute l'Alternative. La population genevoise a maintenant besoin de toutes les forces progressistes, mobilisées ensemble, pour contrer l'entreprise de démantèlement massif de l'État social, voulue par la droite néolibérale et la droite xénophobe.

Alors montrons l'exemple, Camarades, soyons exemplaires dans nos charges, nos fonctions et nos engagements et entrons en campagne pour lutter contre les inégalités et défendre une société plus juste ! ●



OUI À L'ARRÊTÉ FÉDÉRAL SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Par **René Longet**

Ancien président du PS genevois

Les enjeux agro-alimentaires sont essentiels pour toutes les sociétés humaines, s'agissant d'un besoin de base. Aussi, se fondant sur le droit à une alimentation saine et de qualité reconnu en particulier par le Pacte des Nations Unies sur les droits économiques, sociaux et culturels, le PS genevois est fortement engagé pour une alimentation saine, de qualité, accessible à toutes et à tous, et produite dans de bonnes conditions écologiques, économiques et sociales.

Le PS genevois se reconnaît dans la notion de souveraineté alimentaire et soutient des prix rémunérateurs pour les producteurs-trices d'ici et d'ailleurs (commerce équitable). Il défend l'agriculture contractuelle et la production proche de la nature (bio en particulier), s'engage pour la diversité génétique et des goûts, se prononce pour le soutien à la production de proximité, notamment à travers des labels d'origine et la protection de la zone agricole.

« En moyenne de tous les produits agricoles, la Suisse ne produit que le 50 % de ce qu'elle consomme, ce qui la rend tributaire des importations »

La politique agricole suisse s'est construite tout au long du 20^e siècle, le point culminant ayant été la volonté politique de développer l'auto-production (plan Wahlen durant la 2^e guerre mondiale); en moyenne de tous les produits agricoles, la Suisse ne produit que le 50 % de ce qu'elle

consomme, ce qui la rend tributaire des importations. La configuration du territoire réduit les possibilités de rationalisation et dès lors une politique des prix et de soutien à la quantité a caractérisé la politique agricole durant des décennies.

Les années 1990 connurent de longs débats qui ont débouché sur une prise en compte progressive des manques à gagner pour le producteur dus à une production plus respectueuse de la qualité de l'environnement et du produit, et à d'autres situations affectant le rendement (pente, montagne). Ces débats débouchèrent sur la prise en compte de la multifonctionnalité de l'agriculture et d'une production plus proche de la nature. Néanmoins, devant le renforcement de la concurrence internationale, la production nationale et les orientations vers la qualité sont apparues fragilisées, et dernièrement trois initiatives populaires ont été déposées, l'une par l'Union suisse des paysans, une 2^{ème} par les Verts et une 3^{ème} par une coalition menée par Uniterre. La première a été retirée au bénéfice d'un contre-projet et les deux autres sont, soit encore en discussion au Parlement pour la deuxième, soit agendée en votation l'année prochaine pour la troisième.

Le contre-projet a été soutenu par les élu-e-s socialistes du Parlement fédéral, en tant que complément à l'article constitutionnel existant. Son contenu principal est l'utilisation efficiente des ressources naturelles, la préservation des terres agricoles et « des relations commerciales transfrontalières qui contribuent au développement durable de l'agriculture et du secteur agro-alimentaire ». Ces propositions constituent une bonne base, qu'une acceptation des deux initiatives susmentionnées permettra de préciser. ●

NON A L'AUGMENTATION DE LA TVA, NON A LA BAISSSE DE NOTRE POUVOIR D'ACHAT!

Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 17 mars 2017 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée ?

Les Socialistes appellent à voter NON, car l'augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de 0.6% fait partie intégrante de la réforme des retraites, dite Prévoyance vieillesse 2020. Il s'agit de l'une des mesures servant à financer l'AVS. Si la réforme en tant que telle est déjà déséquilibrée, son financement l'est encore bien davantage. En effet, la TVA est un impôt antisocial qui touche plus sévèrement les classes moyennes et les personnes les plus précarisées, car c'est une taxe appliquée à toutes et tous, indépendamment du revenu ou du niveau de fortune. Lorsque vous payez celle-ci sur votre café, vous fournissez un effort bien plus important qu'un-e multimillionnaire payant le même café. Une augmentation de cet impôt frappera donc encore davantage le pouvoir d'achat des habitant-e-s de notre canton, qui connaissent déjà des difficultés croissantes. Loyers exorbitants, primes d'assurance-maladie en hausse, salaires stagnants, etc. Demander un effort supplémentaire aux Genevois-es pour payer les produits de consommation, ou les services, encore plus cher, revient à faire les poches des familles et des personnes les plus modestes. D'autres solutions sont possibles pour financer les retraites grâce à une

plus juste répartition des richesses, notamment en mettant en place une réelle égalité salariale qui augmenterait les cotisations salariales et donc les recettes de l'AVS, ou en mettant un terme aux niches fiscales.

LES TAUX DE TVA EN SUISSE¹

Le taux de la TVA s'élève à 8% pour la plupart des marchandises et des prestations.

Le taux réduit de 2,5% est perçu sur certains biens d'usage quotidien tels que les denrées alimentaires, les boissons sans alcool, les livres, les journaux, les revues, les médicaments, mais également les manifestations sportives ou culturelles qui font l'objet d'un assujettissement volontaire.

Un taux spécial de 3,8% est perçu pour les nuitées à l'hôtel (y c. le petit-déjeuner). ●

¹ www.ch.ch/fr/taux-tva-suisse

² www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/assurances-sociales/ahv/reformes-et-revisions/altersvorsorge2020/faq.html

EVOLUTION DES TAUX APPLICABLES À LA TVA²

	Taux normal	Taux spécial du secteur de l'hébergement	Taux réduit
Taux actuels	8.00 %	3.80 %	2.50 %
- Fin du financement additionnel de l'AI au 31.12.2017	-0.40 %	-0.20 %	-0.10 %
+ Hausse des taux pour FAIF 01.01.2018-31.12.2030	0.10 %	0.10 %	0.10 %
État au 01.01.2018 sans réforme prév. vieillesse 2020	7.70 %	3.70 %	2.50%
+ Réforme prév. vieillesse au 01.01.2018 (évtl.)	0.30 %	0.10 %	0.00 %
État au 01.01.2018 avec réforme prév. vieillesse 2020	8.00 %	3.80 %	2.50 %
+ Réforme prév. vieillesse au 21.01.2021 (évtl.)	0.30 %	0.10 %	0.20 %
État au 01.01.2021 avec réforme prév. vieillesse 2020	8.30 %	3.90 %	2.70 %
Augmentations totales dues à prév. vieillesse 2020	+0.60 %	+0.20 %	+0.20 %

PV 2020: VOTER NON CAR L'ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES DOIT RESTER LE CŒUR DE LA RÉFORME!



Le Parti socialiste genevois a décidé de refuser la réforme Prévoyance vieillesse 2020. Ce projet, malgré certaines avancées que la gauche a su arracher à la majorité de droite parlementaire, nous semble être un recul trop grand, surtout sur le terrain de l'égalité entre femmes et hommes.

En effet, le NON de la gauche doit se faire entendre en raison de la hausse de la TVA, en raison de la baisse du taux de conversion du 2^{ème} pilier, mais surtout en raison de l'égalité entre femmes et hommes. Car l'augmentation de l'âge de la retraite pour les femmes à 65 ans, sans aucune contrepartie sur le marché de l'emploi, est inacceptable.

Les inégalités salariales s'élèvent à près de 20%, dont la moitié est expliquée uniquement par le sexe. En sous-payant les femmes, la société économise près de 700 francs chaque mois par femme active, soit près de 8 milliards de francs qui ne sont pas versés par les employeurs! Et qui n'alimentent pas les caisses de l'AVS.

En raison de la sous-valorisation du travail à temps partiel, de l'absence de congé paternité, des interruptions d'activité pour s'occuper des enfants, de l'inégale répartition des tâches domestiques, les femmes connaissent des niveaux de cotisation plus bas que ceux des hommes: l'écart des rentes du II^{ème} pilier entre les femmes et les hommes s'élève à 68%!

Aligner l'âge de la retraite des femmes sur celui des hommes, sans changements sociétaux profonds, c'est nier la réalité qu'elles vivent au quotidien, aussi bien dans leur

Par **Carole-Anne Kast**
Présidente du PS genevois

vie active qu'une fois à la retraite. Comment justifier que celles qui exercent les métiers les plus pénibles (ouvrières, caissières,...) doivent être en emploi jusqu'à 65 ans? Car, pour elles, la pré-retraite est un luxe qu'elles ne pourront pas se permettre.

Ce complément de 70 francs sur l'AVS est, certes, mieux que rien. Mais son versement uniquement aux nouveaux retraité-e-s divisera en deux catégories nos aîné-e-s, alors que ce petit bonus est censé compenser pour les femmes aussi bien la baisse de la rente du 2^{ème} pilier que l'année de travail en plus. Sans compter que pour celles qui bénéficient des prestations complémentaires, les 70 francs supplémentaires seront simplement déduits des montants qu'elles touchent.

Certes, les chances de faire aboutir un meilleur projet sont minces. Mais faut-il pour autant accepter de réduire les prestations actuelles du fait qu'une réforme plus progressive est parlementairement impossible aujourd'hui? Ne vaut-il mieux pas se contenter du statu quo que d'accepter ce pas en arrière? La gauche a toujours défendu une augmentation des rentes sans augmentation de l'âge de la retraite. Une augmentation des cotisations paritaire peut être mise en œuvre sur le court et moyen terme. Cette solution, la plus simple et la plus logique, n'a pas été retenue. Pourtant, c'est bien la piste que nous devons continuer à exiger, et sans mobilisation de la gauche sur PV2020, la droite ne manquera pas de réclamer rapidement une augmentation pour toutes et tous de l'âge de la retraite à 67 ans. Alors qu'en parallèle, nos jeunes ont de plus en plus de peine à trouver un emploi, avec un taux de chômage en 2016 pour les moins de 25 ans à 8.5%.

A long terme, exiger et obtenir une réelle égalité salariale augmentera les cotisations et donc les recettes de l'AVS. Les syndicats estiment que l'élimination de cette discrimination apporterait 650 millions de francs de cotisations de plus à l'AVS! C'est cette ligne là que le Parti socialiste doit tenir.

Renoncer à ce combat, c'est renoncer à de réelles avancées en matière d'égalité. C'est accepter que les femmes continuent à connaître des conditions de vie plus précaires, aussi bien en cours d'emploi, qu'à l'âge de la retraite. Et ce renoncement, nous ne pouvons nous y résoudre. ●



FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE !

Par **Romain de Sainte Marie**

Député socialiste, chef de groupe

Le 24 septembre, nous devons nous prononcer sur une modification de la Constitution cantonale visant à réduire le nombre de signatures pour les référendums et initiatives. Il s'agit d'un projet pour lequel les député-e-s socialistes se sont fortement engagé-e-s.

«Accroître les droits politiques des citoyennes et citoyens est la garantie d'une démocratie participative et vivante»

Accroître les droits politiques des citoyennes et citoyens est la garantie d'une démocratie participative et vivante. Les droits de référendum et d'initiative constituent les fondements de la démocratie semi-directe; celle-ci n'étant pas complètement dite directe par le fait de la représentation de la population au Parlement. Ils permettent ainsi à la population de proposer directement des projets politiques ou de sanctionner des décisions prises par une majorité du Parlement. Au-delà de l'usage de ces droits, ils garantissent la recherche du consensus et la prise en compte des minorités au Parlement. En effet, si une majorité use à mauvais escient de sa situation, le peuple peut remettre en question ses choix.

Force est de constater qu'à Genève, la recherche du consensus par la majorité de droite fait quelque peu défaut. Bien trop souvent, l'arrogance des partis bourgeois, causée par leur situation majoritaire, l'emporte sur le dialogue. Grâce aux outils de la démocratie directe, les partis de gauche peuvent aller dans la rue récolter les signatures nécessaires pour faire face à cette politique d'austérité et le peuple peut jouer le contre-balancier si tel est sa volonté.

Le projet sur lequel nous allons voter comprend la baisse du nombre de signatures de la façon suivante :

- Passage de 4% à 3% des électeurs-trices pour les initiatives constitutionnelles.

- Passage de 3% à 2% des électeurs-trices pour les initiatives législatives et référendums.
- Augmentation du temps de récolte pour les référendums de 40 à 60 jours.
- Diminution des nombres de signatures pour les initiatives et référendums dans les communes.

D'autres cantons, ayant un corps électoral plus grand que Genève, l'ont fait et en sont satisfaits. Prenons l'exemple de Zürich, grand centre urbain comme le nôtre. Le canton suisse-almémannique a fixé le nombre de titulaires des droits politiques à 6'000 pour l'aboutissement d'une initiative. Le nombre d'électeurs-trices approchant 900'000, cela revient à un taux des titulaires des droits politiques inférieur à 1% ! On est bien loin des seuils très élevés de notre canton. On est bien loin des plus 7'000 électeurs, soit 3%, pour le même type d'objet.

Aujourd'hui, il devient de plus en plus compliqué de récolter des signatures. Cela a un coup en termes de ressources et de temps pour un nombre d'associations et de militant-e-s, car le rapport des forces politiques s'est tendu et de plus en plus de projets de loi font l'objet d'initiatives et de référendum. De surcroît, un nombre très élevé d'électeurs-trices votent par correspondance – ce qui n'est ici pas remis en question –, mais il y a dès lors moins d'électeurs-trices pour signer devant les bureaux de vote. Ces lieux qui accueillent les votants et détenteurs-trices de droits politiques sont donc un espace de récolte stratégique qui s'amenuise. A cela s'ajoute l'individualisation de la société et sa numérisation. De plus en plus, la socialisation a lieu sur la toile et ne se fait plus seulement sur le « terrain ». La signature électronique d'initiatives et référendums pourrait d'ailleurs être une solution à cette évolution sociétale.

En attendant la mise en place de cette nouvelle pratique, dire OUI le 24 septembre s'avère nécessaire pour renforcer les droits politiques, grâce à un accès plus simple à l'expression démocratique avec l'abaissement du nombre de signatures pour les initiatives et les référendums. ●

NON AUX COUPES DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE DE LA VILLE DE GENÈVE!

Par **Albane Schlechten**

Conseillère municipale à Genève, cheffe de groupe



Le 24 septembre affirmons un Grand NON ou plutôt 4 NON au travail de sabotage, NON aux coupes dans l'administration publique de la Ville de Genève.

Lors du vote du budget en avril dernier au Conseil municipal, la droite amplifiée, forte de sa majorité (PDC, PLR, UDC, MCG) a décidé de poursuivre son projet de coupe dans les budgets des départements de la ville.

Alors que plus de 60% des votant-e-s de la ville ont rejeté cette vision en 2016, alors que les comptes 2016 présentés en parallèle sont excédentaires à hauteur de 32 mio, la majorité du Conseil municipal a poursuivi son programme de démantèlement aveugle et maladroit.

Sur un budget de 1.2 milliard, 3 mio de coupes peuvent paraître «indolores». Il n'en est rien; les politiques de médiation pour amener la culture vers toutes et tous ainsi que dans l'ensemble des quartiers sont touchées, les nouvelles lignes allouées à des projets visant à soutenir la solidarité internationale sont supprimées, cela même alors que Genève a réitéré sa participation de 0.7% à la coopération internationale. Enfin, après avoir malmené cette prestation et s'en être moqué avec arrogance, la droite veut couper une ligne d'allocation de rentrée scolaire; pour rappel cette majorité avait déjà tenté de transformer cette allocation

monétaire en bons valables dans les commerces genevois. Pourquoi porter ces referendums maintenant? La section Ville de Genève du Parti socialiste s'engage au sein du comité unitaire contre les coupes pour donner un signal clair et précis à la majorité du Conseil municipal; nous ne braderons pas notre ville, nous ne laisserons pas des services de compétences publiques disparaître ou être réduits à un niveau médiocre. Nous ne céderons pas aux menaces, ni aux chantages de la droite qui essaime des soupçons sur la fonction publique, sur nos magistrat-e-s, sur des prestations de compétences municipales, avec derrière un projet très clair de privatisation de certaines tâches. On l'a vu à travers la tentative désespérée et grotesque du PDC de privatiser une partie des missions de la gérance immobilière et de diffuser de fausses accusations, graves, à l'encontre de notre magistrate en charge des finances et du logement.

La logique est un peu partout la même. Insuffler des soupçons et des accusations de mauvaise gestion voire de dysfonctionnements de l'administration publique pour lui ôter des ressources et des moyens. L'étape suivante démontre qu'effectivement les collectivités publiques amputées de ces ressources rencontrent des difficultés à se charger de l'ensemble de leurs missions, ce qui amène au constat d'échec et parfois à une privatisation de ces tâches.

Face à ce travail de sape le rôle du Parti socialiste est de porter un discours responsable, fédérateur et de défendre ainsi une administration et des prestations incluanes, ainsi que des programmes visant à réduire les inégalités. Notre ville présente une bonne santé financière. Ses finances sont extrêmement bien gérées (la deuxième meilleure gestion de Suisse) pour une ville-centre assumant autant de charges, ce score est excellent, porteur de valeur positive, il devrait être à même de nous réjouir, de gauche à droite.

Genève est une ville de culture qui intègre et prend soin de ces habitant-e-s qu'ils ou elles soient résident-e-s de passage, pour un temps ou de manière durable. Les citoyennes et les citoyens de la Ville de Genève méritent mieux que des calculs d'épicier, que du travail bâclé, à la hache qui plus est.

En disant 4xNON à ces référendums, nous affirmons 4x un soutien à une ville partagée, solidaire, incluanne, œuvrant quotidiennement à supprimer les inégalités. ●



NOUVELLE TARIFICATION DES REPAS DES CUISINES SCOLAIRES : UN INVESTISSEMENT POUR LE FUTUR !

Par **Philippine Schmidt**,
Conseillère municipale à Onex

La Ville d'Onex et l'Association des cuisines scolaires sont soucieuses de pouvoir offrir un repas équilibré, à un prix abordable, offrant une alimentation saine et de qualité aux enfants.

Aujourd'hui, les repas sont facturés CHF 7.50 aux parents, quelle que soit leur situation financière. Les repas reviennent à environ CHF 10.50 à l'Association. C'est-à-dire qu'environ un tiers du prix du repas est subventionné par la Ville d'Onex.

Malgré ce tarif subventionné, pour les familles les plus modestes et qui ne sont pas forcément bénéficiaires d'autres prestations, le paiement des repas de leurs enfants peut constituer une charge non négligeable et parfois elles doivent y renoncer. Pour lutter contre ce risque d'exclusion sociale, le Conseil administratif, soutenu par une résolution du Conseil municipal, a proposé une nouvelle tarification.

Les familles les plus modestes paieront environ la moitié du coût du repas, évoluant jusqu'à deux tiers pour les plus aisées. La tarification suit les barèmes du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) et les

calculs sont faits en fonction du revenu des parents et du nombre d'enfants par famille. Les parents n'ont pas d'autres documents à fournir que ceux déjà en possession du GIAP. Aucun travail administratif supplémentaire pour le personnel de la Ville d'Onex n'est demandé et le prix des repas évoluera de CHF 7.50 (prix actuel) à CHF 5.50 pour les familles les plus modestes.

Avec un coût annuel supplémentaire raisonnable estimé à CHF 35'000, la Ville d'Onex renforce sa politique en faveur de l'enfance. Grâce à l'engagement de la Maire socialiste, Carole-Anne Kast, de la rapporteure socialiste, Caroline Gökdemir, et au travail de notre groupe pour obtenir le soutien des Verts-Onex, du PDC et du MCG, les familles modestes verront leur situation directement améliorée. Le groupe PLR d'Onex aura été le seul à s'y opposer.

C'est un investissement pour le futur, car ces nouvelles mesures permettent à des enfants de familles modestes l'accès à une alimentation équilibrée. ●

LANCEURS D'ALERTE : UNE GARANTIE CONSTITUTIONNELLE À CONCRÉTISER

Par **Cyril Mizrahi**

Député, membre de la commission législative,
Ancien constituant



Edward Snowden ou encore Wikileaks ont popularisé à travers le monde la notion de lanceur d'alerte, correspondant à un mouvement ayant pris de l'ampleur dans les années 90 déjà (par exemple avec Erin Brockovitch dans le domaine environnemental aux Etats-Unis), et 2000, avec notre camarade et collègue député Jean-Charles Rielle, qui avait dénoncé les liens secrets entre un professeur de l'Université de Genève et l'industrie du tabac.

Simple citoyen-ne, activiste ou salarié-e, le lanceur ou la lanceuse d'alerte s'expose à des poursuites ou des mesures de rétorsion, notamment le licenciement. La Constitution genevoise de 2012 a choisi d'ancrer cette notion dans un article (art.26) consacré à la liberté d'expression, dont l'alinéa 3 définit sans le nommer le lanceur d'alerte comme «toute personne qui, de bonne foi et pour la sauvegarde de l'intérêt général, révèle...». A juste titre, les constituants ont ajouté qu'elle doit le faire «à l'organe compétent», et, très prudemment, qu'il doit s'agir de «comportements illégaux constatés de manière licite». La personne qui donne l'alerte bénéficie alors «d'une protection adéquate». L'idée était donc non seulement de protéger, mais aussi de réglementer la pratique.

Le Conseil d'Etat a d'abord proposé (PL 11276, art. 2, septembre 2013) de confier au Bureau de médiation administrative, également introduit par la Constitution de 2012, la question de «l'alerte professionnelle» (comprendre celle donnée par un-e fonctionnaire), curieusement traitée comme un «litige relatif aux relations de travail», alors même que la médiation dans le domaine de la fonction pu-

blique est depuis plusieurs années du ressort du «groupe de confiance». Cette proposition floue et peu logique a été écartée en commission. Auditionnée, la Cour des comptes avait déjà estimé (PL 11276A, p. 21) que le traitement des alertes devait logiquement lui incomber, comme, depuis 2011, le Contrôle fédéral des finances (CDF) pour l'administration fédérale.

La proposition a été reprise cette année dans un projet de loi de député-e-s UDC et de gauche (PL 12076), tandis que le Conseil d'Etat a mis en consultation (démarche à saluer) un projet plus abouti, mais peu clair quant à l'instance chargée de recevoir les alertes, en raison à mon sens de sa défiance envers la Cour des comptes. Cette fois, c'est en revanche le «groupe de confiance» qui est chargé de la «protection» des lanceurs d'alerte. Dans sa réponse à la consultation, le PS a fait valoir à juste titre que le traitement des alertes devait être clairement confié à la Cour des comptes, et distinguée de la protection, qui devait être renforcée : possibilité d'annoncer tout type d'irrégularité, garantie de l'anonymat, protection des témoins, inversion du fardeau de la preuve en cas de sanction... Les trois premières mesures existent déjà au niveau fédéral (art. 22a LPers et plateforme en ligne du CDF pour l'anonymat¹).

« Rien n'empêche le canton de renforcer l'anonymat des lanceurs d'alerte qui s'adressent à l'administration »

Enfin, le PS a souhaité que la réglementation soit étendue au moins à l'ensemble du Grand Etat. La réflexion ne doit pas être limitée aux seuls fonctionnaires. Malheureusement, la question n'avance pas au niveau fédéral, dont relèvent les relations de travail du privé. Le Parlement a renvoyé au Conseil fédéral un projet déposé fin 2013, jugé «trop complexe» par la majorité, mais ne prévoyant surtout aucune vraie protection. Rien n'empêche le Canton de renforcer l'anonymat des lanceurs d'alerte qui s'adressent à l'administration, ou encore de renforcer le rôle de l'OCIRT. ●

¹ Voir notamment : <http://bit.ly/2uUfJVS>



← THEATRE

GRAND THÉÂTRE : PLAIDOYER POUR UN BRIN DE DÉCENCE

Par **Albert Rodrik**

Membre du Comité directeur du PS genevois

Il en est de certaines législatures dont on ne peut dire qu'une seule chose : pourvu qu'on en finisse ! La plus « fameuse » de ce genre est celle allant de 1985 à 1989, celle des 19 Vigilants. Dans un autre genre, il y a celle dite du monocolor. L'actuelle, 2013 – 2018, se situe entre les deux. Ce qui est commun, en général, c'est que le Grand Conseil est le plus nocif ; le Conseil d'Etat est toujours traversé d'éclairs de sens des responsabilités. Il faut être juste.

Les débuts de l'actuelle législature ont été affectés par la curieuse maladie consistant à voir surgir de nombreuses vocations de docteurs de la foi, commentateurs et interprètes des travaux de la Constituante. Ils inventaient constamment de nouvelles tâches pour des élu-e-s qui ne cessent de proclamer que nous sommes ruinés et qu'il n'y a plus d'argent, où que vous cherchiez. Pleurer misère sera le « tube », le grand succès sur la scène genevoise. Dans ce créneau, la majorité du Conseil municipal en Ville a battu la majorité au Grand Conseil. Il faut croire que c'est cela la nouvelle recette pour préparer un avenir pour les habitant-e-s de ce canton. Il faut, dans ce répertoire, distinguer deux grands succès : la « possession » du Grand Théâtre et, d'une manière générale, le merveilleux désenchevêtrement.

Porté par la Ville de Genève seule depuis le dernier quart du XIX^{ème} siècle, notre opéra doit être porté par plus de forces, plus de volonté. Depuis les dernières années du siècle précédent, il doit trouver des partenaires supplémentaires. L'Asso-

ciation des communes genevoises (ACG) a montré le chemin à plusieurs reprises, la générosité privée, aussi.

A qui appartient ce Grand Théâtre ? Au peuple de Genève depuis des générations qui a eu cette ambition et qui doit continuer à avoir cette ambition. Qui donc est le candidat au poste de fossoyeur, à visage découvert ?

« Porté par la Ville de Genève seule depuis le dernier quart du XIX^{ème} siècle, notre opéra doit être porté par plus de forces, plus de volonté »

Deuxième interrogation. En quoi est-il pernicieux que l'Etat de Genève, les Communes genevoises, à terme les protagonistes du Grand Genève, et enfin le secteur privé, s'associent pour cette noble entreprise ? Le désenchevêtrement est une indigne débandade. Seul le faire ensemble est digne de ce joyau.

La culture est le fruit de l'enchevêtrement des humains dans tous les sens du mot. ●

COMMISSION CULTURELLE

Par **Patricia Vatré**

Présidente de la commission culturelle du PS genevois

À l'automne 2016, j'ai accepté de prendre la présidence de la commission culturelle, à la suite de Albane Schlechten, dont je salue ici l'engagement constant, intelligent et passionné pour la culture vivante. Et la générosité dans le dialogue et les échanges de travail. Ce passage de flambeau s'est fait en douceur, le temps de prendre mes marques, de m'informer du fonctionnement et de l'activité passée de la commission, de faire le tour des dossiers en cours, de réfléchir en profondeur aux besoins actuels et à ce que notre parti peut faire, doit faire pour ce vaste domaine de la culture. Aussi essentielle à la Démocratie et à la qualité de vie dans notre société que les autres champs de nos luttes socialistes, bien représentés et défendus par les autres commissions du PS genevois.

« (...) réfléchir en profondeur aux besoins actuels et à ce que notre Parti peut faire, doit faire pour ce vaste domaine de la culture »

Hasard de calendrier, le processus de refonte du programme politique du PS genevois battait son plein. Ce qui nous a offert une belle occasion de nous mettre à l'ouvrage sur ces questions de manière intense et fructueuse. Il est sorti de ces échanges avec nos camarades, un bon nombre de propositions qui ont toutes été validées et intégrées au programme. Ce dont nous nous réjouissons.

Durant le premier semestre 2017, la priorité a été la mission qui m'a été donnée par le Comité directeur d'aller à la rencontre de La Culture Lutte¹, afin de répondre à leur courrier manifeste -contre les coupes et les dégâts causés par la LRT et le processus de désenchevêtrement- adressé aux nombreuses entités siégeant au sein de notre Parti. Ce, pour leur proposer de les entendre au sein de la commission cultu-

relle pour rétablir le dialogue et la confiance, au moins ceux qui étaient en vigueur durant notre campagne unitaire contre les coupes en Ville de Genève, hautement plébiscitée par la population dans les urnes en juin 2016. Et, si possible, pour établir également des liens nouveaux et pérennes entre nous pour la suite. Les combats actuels et à venir pour la vie culturelle genevoise ne manquant pas.

Au terme, d'un long travail de patience, les invites réitérées ont abouti à ce qu'une délégation de La Culture Lutte accepte de venir nous rencontrer, en précisant à raison qu'elle souhaitait enfin un dialogue « sans langue de bois, ni déclarations de bonnes intentions ».

Cette rencontre s'est bien passée, belle qualité d'écoute et de partages, échanges de vues et propos fort instructifs, tour d'horizon lucide et recherche commune de solutions positives. Une première consultation encourageante qui sera, je l'espère, bénéfique et réitérée à l'avenir; ce malgré les enjeux et difficultés rencontrés au gré de l'actualité et des décisions prises en haut-lieu, qui continuent à être très différemment vécues ou perçues que l'on soit artisan-e-s et acteurs-trices de la Culture ou politicien-ne-s.

Ces réalités et autres rencontres, et réflexions sur des thèmes de fond animeront les séances à venir. Au plaisir de vous y accueillir. ●

¹ <http://laculturelutte.ch/>

COMMENT PARTICIPER ?

Pour connaître les dates des prochaines réunions de la commission culturelle du PS genevois, inscription et informations : patriciavatre@gmail.com

PÉRÉQUATION FINANCIÈRE ENTRE LES COMMUNES : UN PREMIER PAS VERS PLUS D'ÉQUITÉ

Par **Elisabeth Gabus-Thorens**
Conseillère administrative à Confignon

Les ressources de la taxation sont extrêmement différentes dans chaque commune. Certaines communes n'arrivent pas à couvrir leurs besoins. D'autres communes bénéficient chaque année de millions de bénéfice. La question de la péréquation, soit le mécanisme de redistribution des ressources entre communes visant à réduire les écarts de richesse, donc les inégalités, est un sujet récurrent et qui occupe régulièrement l'Association des communes genevoises (ACG). Plusieurs instruments de péréquation ont été créés :

1. Les communes, quelles qu'elles soient, alimentent selon une clé de répartition le fonds intercommunal de l'ACG à hauteur d'un total de 23 millions par année. Ce fonds sert avant tout à prendre en charge les intérêts hypothécaires des communes à faible capacité financière pour les emprunts destinés au patrimoine administratif.
2. Une somme de CHF 10'000.- par place de crèches est également versée par l'ACG aux communes.
3. Le fonds de développement urbain, créé en 2016, soulagera les communes dans l'impact financier créé par l'aménagement des nouveaux quartiers.
4. Enfin, les communes les plus riches versent 1% de leurs recettes fiscales résultant de la taxation des personnes physiques et morales, montant qui sera redistribué aux communes moins bien loties.

Malgré ces efforts, les écarts entre les communes se creusent. Après de longues discussions, l'ACG a accepté ce printemps de modifier le calcul péréquatif expliqué sous chiffre 4; les communes ont accepté de doubler les ressources fiscales soumises à péréquation passant progressivement de 1 à 2% dans un délai de deux ans.

Cet acte de solidarité de la part des communes riches apportera indéniablement une bouffée d'oxygène aux communes à faible capacité financière. Il ne règle toutefois pas entièrement le problème des inégalités entre communes.

En effet, le processus de péréquation est une réponse à un problème structurel : les revenus de la taxation varient considérablement d'une commune à l'autre. Certaines communes concentrent les zones villas et les contribuables à forts revenus, d'autres les industries à haut potentiel.

En revanche, certaines communes ont été choisies par le canton pour développer ses projets d'aménagement, ceci indépendamment de leur situation financière. Or, il s'agit le plus souvent de communes à faible capacité financière. La réalisation de ces nouveaux quartiers affectera encore leur situation compte tenu des investissements qu'elles devront consentir sans que les ressources fiscales espérées suffisent à rééquilibrer leur budget.

« Les revenus de la taxation
varient considérablement d'une
commune à l'autre. »

De plus, certaines communes riches, telles la Ville de Genève ou les communes ayant des entreprises de grande valeur sur leur territoire, sont également inquiètes. Le projet d'imposition au lieu du domicile, plutôt que sur le lieu de travail, peut modifier considérablement la répartition des ressources de la taxation, notamment pour la Ville de Genève.

Le Plan fiscal 2018, (qui remplace feu RIE III) induira sans doute, en cas d'acceptation, une baisse des impôts des entreprises avec une diminution conséquente de revenu pour toutes les communes, mais surtout pour celle qui ont un tissu industriel important.

Devant toutes ces incertitudes, force est d'admettre que le processus péréquatif doit être entièrement revu afin d'assurer un vrai équilibre des ressources financières de toutes les communes et, par-là, l'égalité de traitement des contribuables. Ce processus devrait fixer un plancher au-dessous duquel, le centime additionnel ne peut être baissé. Enfin, la part des ressources attribuées par chaque commune dans la péréquation devrait être calculée non pas à raison d'un pourcentage prédéfini, mais de manière à couvrir l'effort fait par certaines d'entre elles pour les projets communs, notamment les projets d'aménagement, culturels et sportifs et garantir à ces communes l'équilibre de leur budget. ●

GRAND-SACONNEX & RACOVITA, UNE AMITIÉ DE PLUS DE 25 ANS

Par **Michel Pomatto**, Conseiller municipal
Président de l'Association d'amitié Grand-Saconnex/Racovita



Racovita est situé non loin du centre de la Roumanie, à environ 3,5 kilomètres de Mioveni, ville de 35'800 habitant-e-s, moderne et industrielle qui accueille, entre autres, l'usine d'automobiles DACIA. Bien que devenu un quartier de Mioveni, Racovita a su garder un aspect rural.

Il est nécessaire de rappeler que l'ancien président roumain, Nicolae Ceausescu, avait mis en œuvre un plan de «systé-

matisation» qui prévoyait de reconstruire certaines villes suivant un modèle d'urbanisation standardisée. Ainsi, il était prévu de démolir 8'000 villages sur les 13'000 que comptait la Roumanie. Sans la révolution de 1989, toutes les maisons de Racovita auraient été détruites. C'est ce principe de «systématisation» qui est à l'origine du mouvement «Opération villages roumains» que Le Grand-Saconnex a rejoint en avril 1989, lorsque le parrainage de Racovita lui a été attribué. A ce moment-là, l'aide de la commune était avant tout humanitaire. Par la suite, notre ville a installé l'eau courante chez nos ami-e-s roumain-e-s, puis, assez récemment, les a aidés financièrement pour la pose de canalisations de séparation des eaux usées. Deux anciens véhicules de pompier ont été donnés cette année. Au fil des années, le niveau de vie s'est quelque peu amélioré, même si bon nombre de Roumain-e-s vivent encore durement aujourd'hui.

Au cours de ces 27 années, les liens d'amitié entre nos deux communautés se sont constamment renforcés. C'est ainsi que, cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir, pour la 19e année consécutive, durant une dizaine de jours, des enfants de Racovita, afin de leur faire découvrir Le Grand-Saconnex, Genève et la Suisse. D'autres communes genevoises, telles Avully, Meyrin, Onex et Plan-les-Ouates ont participé à ce mouvement et restent encore actives. ●

LA FONDATION IMMOBILIÈRE DE VEYRIER

Par **Bernard Pinget**
Conseiller municipal à Veyrier

Veyrier possède depuis 2004 une fondation immobilière (FIV), dont le but, défini par les dispositions générales des statuts, est de «mettre à disposition de la population de Veyrier des logements de tous types».

Comme moyens pour atteindre ce but, ces mêmes statuts mentionnent «un capital de dotation octroyé par la commune de Veyrier sous forme de transfert, à titre gratuit, de divers immeubles». Or, depuis la mise en place de la FIV, celle-ci verse à la commune une rente annuelle, désignée dans le budget communal comme «rémunération du capital de dotation». Son montant est fixé chaque année par le Conseil administratif, selon des critères variables, mais qui aboutissent bon an mal an à une somme de CHF 350'000, soit 3 % du capital.

Tant le fait même de rémunérer un capital cédé à titre gratuit, que la fixation de cette rémunération très au-dessus des taux hypothécaires sont en contradiction avec les statuts de la FIV. Le groupe socialiste du Conseil municipal a déposé en février

une motion se limitant à demander l'indexation de la rente sur les taux hypothécaires. En jeu, la possibilité de mettre sur le marché des logements de qualité à des prix raisonnables dans les projets qui attendent la FIV dans un proche avenir. Le texte, modeste, n'a pourtant rencontré, en plénière, aucun autre vote favorable que celles des motionnaires !

« La fixation de cette
rémunération très au-dessus des
taux hypothécaires sont
en contradiction avec les statuts
de la FIV »

A Veyrier, CHF 350'000 pris dans la poche des locataires pour soulager le centime additionnel des gros contribuables, c'est toujours ça de pris... ●

A high-speed train is stopped at a station platform. In the foreground, a black metal bench is positioned. On the bench, a large white sign with black text reads: "QUI DONNE DES MILLIONS POUR CETTE CAMPAGNE D'AFFICHAGE?". The train has a white body with blue and red accents. The platform is paved and has some utility equipment visible.

QUI DONNE DES MILLIONS POUR CETTE CAMPAGNE D'AFFICHAGE?

DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR L'INITIATIVE SUR LA TRANSPARENCE

Les campagnes de votations et d'élections deviennent de plus en plus chères. Or, la Suisse demeure le seul pays d'Europe à ne connaître aucune règle sur le financement des partis et autres acteurs politiques importants. Bien souvent, les citoyennes et citoyens ne peuvent que spéculer sur qui se cache derrière une campagne et sur l'importance de l'engagement financier d'entreprises, de groupes d'intérêt ou de riches individus. L'initiative sur la transparence veut changer cela.

La transparence renforce notre démocratie directe

Il n'existe nul autre pays au monde dans lequel les citoyennes et citoyens élisent et votent aussi souvent qu'en Suisse. Nous pouvons en être fiers. Les partis politiques ne sont pas seuls à s'engager dans les campagnes d'élection ou de votation, il y a aussi les associations et les entreprises. Lorsqu'elles sont concernées par un objet, elles le défendent ou le combattent, parfois avec des moyens financiers importants. Jouons cartes sur table : il ne s'agit pas d'interdire les dons. Par contre, nous voulons faire la lumière sur la provenance et le volume des montants concernés.

La transparence améliore le processus de formation d'opinion

Souvent, il ne suffit pas de posséder de bons arguments : seule la publicité payante dans les journaux, sur des affiches ou sur Internet assure une visibilité et permet de les faire entendre. Au cours des dernières années, l'impact des moyens financiers a massivement augmenté. Pas étonnant donc que quelques groupuscules investissent aujourd'hui des millions dans les campagnes politiques. Les citoyennes et citoyens, sensés se forger leur propre opinion devraient être à même de savoir ce que coûte une campagne d'élection ou de votation et quel généreux donateur la paie.

La transparence renforce la confiance envers le monde politique

En ouvrant leurs livres de comptes, les partis, associations et organisations montrent qu'ils prennent les citoyennes et citoyens au sérieux. Ils leur offrent la possibilité de se forger leur opinion. Pour ce faire, savoir qui paie quelle campagne est important. Ce n'est qu'en étant bien informé que l'on peut se faire une image claire des intérêts politiques des donateurs et de possibles interdépendances financières. La transparence renforce la confiance envers le monde politique. Notre système en dépend. ●

DE QUOI S'AGIT-IL ?

L'initiative exige que les partis ou comités rendent public leur financement. Les dons anonymes importants sont interdits. Les partis transmettent à la Chancellerie fédérale leurs comptes, ainsi que l'origine de tout don d'un montant supérieur à 10'000 francs. Les personnes ou comités qui dépensent plus de 100'000 francs pour une campagne sont également tenus de déclarer les dons importants. Les chiffres sont rendus publics avant les élections ou votations. Il ne s'agit pas d'interdire les dons ou de braquer les projecteurs sur les personnes faisant des dons modestes, mais d'être plus transparent.

Plus d'informations sur : www.transparenz-ja.ch

QUE LA CAMPAGNE 2018 SOIT EFFICACE ET JOYEUSE !

Par **Gérard Deshusses**

Président du COPIL

Camarades,

Le 13 mai dernier nous avons désignés nos candidat-e-s pour le Conseil d'Etat et pour le Grand Conseil. A toutes et tous, je souhaite un plein succès le printemps prochain !

Il s'agit maintenant de lancer cette campagne ! Depuis deux mois, le secrétariat est au travail ! Le Copil est formé et s'est réuni déjà plusieurs fois, les photos de nos candidat-e-s sont faites !

Ce lancement officiel sera l'occasion d'une grande fête du PS genevois, annoncée par flyer, qui aura lieu samedi 2 septembre au «Chalet». Un moment fort qui nous permettra à toutes et tous de nous retrouver, de partager, discuter et préparer les plans de conquête les plus audacieux, sous la tonnelle ombrée où nous pourrons une fois encore boire et manger ensemble en toute amitié socialiste.

Et puis viendra l'action: tout n'est pas décidé, mais les grandes lignes sont tracées; le concept de campagne est

construit autour du programme que nous avons écrit ensemble et voté le 4 mars dernier. Une précampagne dès octobre, avec des affiches en cours d'étude, des interventions dans l'espace public, «faites sauter les bouchons», stands divers, porte-à-porte, pour un premier temps...

La réflexion est en cours, l'imagination de toutes et tous sollicitée et le Copil ouvert à toute idée nouvelle, compte sur une forte mobilisation militante durant une longue période !

Une campagne, c'est beaucoup de créativité, beaucoup d'engagement, de conviction et de dynamisme ! Sans oublier l'indispensable: une humeur joyeuse affichée auprès de nos électrices et électeurs !

Dès lors, mettons tout en œuvre, Camarades, pour que cette campagne soit placée sous les meilleurs auspices !

Bonne rentrée à toutes et tous ! ●

**SAMEDI 2 SEPTEMBRE
DÈS 14H**

MUSIQUE & APÉRO



FÊTE DE LANCEMENT DE CAMPAGNE - ELECTIONS 2018

#JEVOTEPS

**À L'ASSOCIATION
LE CHALET**

**RTE DU BOUT-DU-MONDE 6
1206 GENÈVE**

PRÉSENTATION DU COMITÉ DE PILOTAGE

Le rôle du Comité de pilotage (COPIL), comme son nom l'indique, est de piloter la campagne pour les élections cantonales. Il est délégué par le Comité directeur (CD), pour assurer le suivi opérationnel de la campagne.

L'objectif du COPIL est de mener campagne pour les élections cantonales en créant une dynamique harmonieuse et rassembleuse dans le but d'augmenter le nombre de sièges socialistes, tant au Grand conseil qu'au Conseil d'Etat.

Les membres du COPIL sont :

- Gérard Deshusses, Président du COPIL
- Carole-Anne Kast, Présidente du PS genevois
- Romain de Sainte-Marie, Vice-président du PS genevois
- Ayari Felix, Vice-présidente chargée de la coordination des commissions
- Pancho Gonzalez, trésorier du PS genevois
- Nadia Méric, Secrétaire générale du PS genevois (voix consultative)
- Prunella Carrard représentante d'Anne Emery-Torracinta
- Boris Lachat représentant de Thierry Apothéloz
- Valentina Wenger représentante de Sandrine Salerno
- Aurélie Friedli, Présidente du groupe Egalité
- Jean-Charles Rielle, Vice-président du groupe 60+
- Thomas Bruchez, représentant-e de la JS
- 2 représentants des candidat-e-s Grand Conseil: Nicole Valiquer Grecuccio et Michel Fabre, 2 suppléant-e-s: Lena Strasser et Diego Esteban

LES CANDIDAT-E-S SOCIALISTES AUX ÉLECTIONS CANTONALES 2018

- **Anne Emery-Torracinta**
- **Thierry Apothéloz**
- **Sandrine Salerno**
- Romain De Sainte Marie
- Carole-Anne Kast
- Thomas Wenger
- Caroline Marti
- Marko Bandler
- Salima Moyard
- Christian Dandrès
- Helena Verissimo De Freitas
- Grégoire Carasso
- Marion Sobanek
- Sylvain Thévoz
- Jennifer Conti
- Martin Staub
- Nicole Valiquer Grecuccio
- Jean-Charles Rielle
- Amanda Gavilanes
- Cyril Mizrahi
- Maria Casares
- Damien Chervaz
- Maria Gaulin
- Michel Pomatto
- Lena Strasser
- Guilhem Kokot
- Maria-Vittoria Romano
- Youniss Mussa
- Xhevrie Osmani
- Diego Esteban
- Glenna Baillon-Lopez
- Cruz Melchor Eya Nchama
- Gladys Acosta Brandrup
- Denis Chiaradonna
- Badia Luthi
- Nicolas Clémence
- Patricia Vatré
- Michel Zimmermann
- Cecilia Viret
- Alberto Velasco
- Fatima Rime
- Leutrim Hebib
- Michel Fabre
- Régis De Battista
- Emmanuel Deonna
- Jean-Pierre Tombola
- Théo Keel
- Patrick Lapalud
- Thierno Barry
- Hysri Halimi
- Jorge Gajardo
- Manuel Alonso Unica
- Frédéric Baldini
- Thomas Bruchez



LA 26^{ÈME} MARCHÉ DE L'ESPOIR

Par **Souad von Allmen**

Responsable de l'information à Terre des Hommes Suisse

Terre des Hommes Suisse organise la prochaine Marche de l'espoir pour des enfants défavorisés en Inde Dimanche 8 octobre 2017 à Genève

La 26^e Marche de l'espoir aura lieu le dimanche 8 octobre 2017 sur le quai du Mont-Blanc à Genève. Cette Marche festive et solidaire organisée par Terre des Hommes Suisse réunit chaque année autour de 5'000 participants, en particulier des jeunes du canton de Genève et de France voisine. Un événement incontournable de l'automne.

Le concept de la Marche de l'espoir est simple: 30'000 élèves de Genève et de France voisine sont sensibilisés dans leur classe aux réalités de vie d'enfants issus de milieux précaires dans les pays du Sud. Les jeunes ont ensuite l'occasion de s'engager de façon concrète pour une cause solidaire en parcourant des kilomètres à la Marche de l'espoir, sponsorisés par des parrains et marraines qu'ils recherchent au préalable dans leur entourage.

Cette année, la sensibilisation porte sur le droit à une alimentation adéquate et diversifiée, ainsi que sur la participation des enfants, des jeunes et des femmes en Inde. Concrètement, les fonds récoltés permettront notamment d'améliorer les conditions de vie de 1'000 familles d'origine tribale dans 32 villages de l'Odisha. Dans cette région qui connaît de nombreux problèmes liés aux aléas climatiques, l'association Card, partenaire de Terre des Hommes Suisse, s'occupe de diffuser des techniques agricoles simples et respectueuses de l'environnement qui permettent aux parents d'augmenter leur revenu et de faciliter ainsi la scolarisation de quelque 3'000 enfants. Card incite également les femmes à développer des activités économiques à travers le microcrédit et la formation et apporte un soutien scolaire aux enfants ainsi qu'une meilleure connaissance de leurs droits par des activités éducatives.

En 2016, 5'300 participants, en grande majorité des enfants et des jeunes, ont marché pour améliorer les conditions de vie d'enfants et de familles dans des quartiers populaires de Cali, en Colombie. Ils ont collecté plus de 450'000 francs ! Plus qu'un simple acte de solidarité, la Marche de l'espoir est un véritable moment d'échanges et d'enrichissement interculturel. Au programme: musique, danses folkloriques, plats typiques animent le quai du Mont-Blanc pour le plus grand plaisir des familles ! ●

COMMENT PARTICIPER À LA MARCHÉ ?

- Chaque marcheuse et marcheur (principalement des enfants, mais tout adulte est bienvenu !) recherche à l'avance marraines et parrains qui lui promettent un montant pour chaque kilomètre parcouru. À l'issue de la Marche, ils récoltent l'argent et le versent à Terre des Hommes Suisse.
- Le parcours débute à la Rotonde du quai du Mont-Blanc et se prolonge jusqu'au Jardin botanique: une boucle de 6 kilomètres. La Marche a lieu par tous les temps !
- Informations et inscription à l'avance sur www.marchedelespoir.ch, par téléphone au 022 737 36 28 ou sur place le jour-même, dès 9h30

**Plus d'informations sur
www.marchedelespoir.ch**

26^e MARCHÉ DE L'ESPOIR
Pour des enfants et des familles
de l'Odisha et d'ailleurs en Inde

**Dimanche
8 octobre 2017
de 11h à 17h 30
Quai du Mont-Blanc
Genève**

Renseignements
et inscriptions :
www.marchedelespoir.ch

 terre des hommes
suisse
Ch. Frank-Thomas 31 T: 022 737 36 28
1223 Cologny – Genève F: 022 736 15 10

 facebook.com/marchedelespoir

AVEC LE SOUTIEN DE LA VILLE DE GENÈVE

J'adhère au Parti socialiste genevois

Je souhaite adhérer au PS en tant que :

- Membre : je peux participer activement et ou présenter ma candidature pour une fonction publique ou interne au parti.
(Les femmes seront automatiquement inscrites au PS Femmes).
- Sympathisant-e : je n'ai pas la possibilité de participer activement, mais je souhaite être tenu-e au courant des actualités du parti.

Nom et Prénom.....

Date de naissance.....

Adresse

NPA et Lieu

Téléphone

E-mail

Merci d'envoyer votre coupon rempli à l'adresse suivante :

Parti socialiste genevois
Rue des Voisins 15
1205 Genève

VOTATION DU 24 SEPTEMBRE 2017 **LES MOTS D'ORDRE DU PS GENEVOIS**

VOTATION FÉDÉRALE

1. OUI À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
2. NON À L'AUGMENTATION DE LA TVA
3. NON À LA RÉFORME PRÉVOYANCE VIEILLESSE 2020

VOTATION CANTONALE

1. OUI À LA LOI CONSTITUTIONNELLE POUR LE RENFORCEMENT DES DROITS POPULAIRES